



Communiqué de presse

• 15 déc — 2020

Covid-19 ; la ville accompagne ses acteurs économiques

Dès le premier confinement, le service développement économique a mesuré la nécessité d'être aux côtés des entrepreneurs, commerçants pour apporter soutien, aides, et orientation. Une stratégie d'accompagnement qui se poursuit et s'intensifie.

Consommer local

En ces périodes de fêtes de fin d'année, la Ville se tient aux côtés de ses entreprises et promeut la consommation locale. Dans un objectif de relance économique, elle travaille conjointement avec le [Club des Entreprises de Cenon](#). Grâce au budget de 5.000€ alloués par la Commune, le Club lance « Vos achats des fêtes de fin d'année remboursés ». Une opération de soutien à l'activité économique, qui incite les Cenonnais à consommer près de chez eux. Le concept: pour tout achat dans un commerce cenonnais exclusivement, la possibilité de se faire rembourser ses emplettes (tout types) de la valeur du ticket de caisse (si inférieur à 50€) ou d'un montant maximal de 50€ (si supérieur à 50€). Fromagers, restaurants, épiceries, coiffeurs, esthéticiennes : la ville compte pas moins de 150 commerçants. En quelques clics, les Cenonnais peuvent trouver les commerces & artisans les plus proches de chez eux, grâce au portail des commerçants de la ville www.cacenon.fr où ils retrouvent toutes les infos sur le Click & collect, vente à emporter, amplitudes horaires, & actualités.

Des outils pour accroître la visibilité

Si l'octroi d'aides financières n'est pas une compétence communale, la Ville soutient ses entreprises & commerces en déployant des outils, des conventions, une méthodologie, et le plus précieux, des interlocuteurs de terrain à l'écoute des acteurs économiques locaux. Depuis le 1er confinement, **les agents du service économie** sillonnent les entreprises et relèvent leurs besoins, les guident sur les aides existantes, les accompagnent dans les démarches en ligne ou encore les orientent vers les structures partenaires. Dans une optique d'accroître la visibilité des commerces locaux, la ville déploie des outils:

Le portail des commerçants www.cacenon.fr

Un relai des présentations de dispositifs d'aides sur les réseaux sociaux

Des actualités régulières sur le site internet de la ville www.cenon.fr

Une campagne d'affichage en 120*176 dans le réseau de mobilier urbain de Cenon jusqu'au 4 janvier

Enfin, durant les mois non travaillés, la Ville a suspendu la perception de la TLPE (Taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures) ainsi que les loyers des restaurants Starter et Ze Rock, dont elle est propriétaire des murs.

Un partenariat au long cours avec la Chambre des Métiers

Commerces, artisans, entreprises: la ville compte près de 2000 entrepreneurs. Si le service Economie-insertion se tient à leurs côtés au quotidien, il collabore avec de nombreux partenaires tels que la CCI, Pôle Emploi etc. En 2021, la ville compte consolider son appui au secteur économique en travaillant étroitement avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Gironde avec qui elle signe une « charte de soutien l'activité économique des artisans de proximité ». Force indiscutable du territoire grâce à l'attractivité, au lien social, et vecteur d'emplois qu'elle engendre l'économie de proximité se doit d'être valorisée.